

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/07/16/2020031144/justel>

Dossier numéro : 2020-07-16/08

Titre

16 JUILLET 2020. - Arrêté du Gouvernement wallon portant diverses mesures temporaires de lutte contre la peste porcine africaine chez les sangliers

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 18-10-2021 inclus.

Source : SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

Publication : Moniteur belge du 24-07-2020 page : 55428

Entrée en vigueur : 16-07-2020

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARW 2021-09-16/33, art. 17, 002; En vigueur : 28-10-2021>